

ID: 085-258501923-20231006-CS_20231006_01-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 6 octobre 2023

Délibération n° CS_20231006_01

L'an deux mille vingt-trois, le 6 octobre à 9 h 30, le COMITÉ SYNDICAL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Palluau, sous la présidence de M. Hervé BESSONNET.

Date de convocation : 29 septembre 2023.

Entretien et restauration des marais et des cours d'eau

OBJET:

Charte du réseau espèces exotiques envahissantes des Pays de la Loire

Nombre de membres : - en exercice : 38,

- présents : 20, - votants: 21.

Délégué titulaire	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir à	Suppléant présent
Challans-Gois Communauté					
M. Patrick CHANSON	X				
M. Jean-Luc MENUET			Х		
Communauté de communes					
Océan-Marais de Monts					
M. Jean-Michel ROUILLE			Х		
Communauté de communes					
du Pays des Achards					
M. Bernard GAUVRIT	Х				
M. Bernard LECOCQ			х		
Mme Evelyne MORNET		Х			
M. Jean TESSIER	X				

.../...

Envoyé en préfecture le 09/10/2023

Reçu en préfecture le 09/10/2023 5 LO Publié le 1 2 OCT. 2023 ID : 085-258501923-20231006-CS_20231006_01-BF

Délégué titulaire	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir à	Suppléant présent
Pays de Saint Gilles Croix de Vie					
Agglomération					
Mme Christine BERNARD		Х		M. Hervé BESSONNET	M. Sylvain LIAIGRE
M. Hervé BESSONNET	Х				M. Patrick TRICHET
Mme Aline BRIANCEAU					
M. Jean BROSSARD	Х				
M. Franck BUCHOU			Х		
Mme Evelyne CHAUVEL		Х			
M. Jean CROCHET			Х		
M. Jean-Marc DUBOIS	X				
Mme Isabelle DURANTEAU			Х		
M. Mickaël GUERINEAU			Х		
M. Claude GUIBERT	Х				
M. Patrice GUILBAUD			Х		
M. Sébastien GUILBAUD		Х			
M. Vincent PIPAUD	X				
M. Philippe POUCLET	X				
M. Lucien PRINCE	Х				
M. Francis ROBIN			Х		
Mme Lydie VRIGNAUD	X				
Communauté de communes					
Vie et Boulogne					
M. Guy AIRIAU	X				
M. Jean-Philippe BODIN			Х		
M. Stéphane BUFFETAUT	X				
M. Guillaume BUTEAU	X				
M. Philippe CLAUTOUR	X				
M. Jean-Yves DUPE	х				
M. Mickaël FOURNIER		Х			
M. Jérôme GIRARDEAU		Х			
M. Fabrice GUILLET		Х			
Mme Evelyne LEGALL	Х				
M. Bernard METAIREAU		Х			
M. Xavier PROUTEAU		Х			
M. Jean ROUTHIAU	X				

Secrétaire de séance : M. Lucien PRINCE

Reçu en préfecture le 09/10/2023 5 2 L O

ID: 085-258501923-20231006-CS_20231006_01-BF

OBJET:

Charte du réseau espèces exotiques envahissantes des Pays de la Loire

Monsieur le Président explique au Comité Syndical qu'un réseau Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) à l'échelle de la Région des Pays de la Loire s'est organisé dès 2001 pour favoriser le partage d'expériences entre les gestionnaires afin de gérer au mieux les dynamiques d'envahissement des espèces exotiques.

Il indique ensuite qu'en accord avec la Stratégie Nationale relative aux EEE, le réseau EEE met en place une charte afin de :

- formaliser un réseau d'acteurs dédié à la gestion des dynamiques d'invasions biologiques ;
- faire valoir un cadre technique et méthodologique pour favoriser une gestion différenciée répondant aux enjeux propres à chaque cas, chaque territoire ;
- développer et favoriser les solutions fondées sur la nature.

Monsieur le Président précise au Comité Syndical que la charte du réseau EEE des Pays de la Loire porte huit objectifs rassemblés selon trois axes :

- Axe 1 : Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques.
- Axe 2 : Intervention de gestion des espèces et restauration des écosystèmes.
- Axe 3: Amélioration et mutualisation des connaissances.

Il présente ensuite la gouvernance du réseau ainsi que les engagements et contreparties liés à l'adhésion à la charte.

Monsieur le Président indique enfin au Comité Syndical que la participation au réseau est fondée sur le volontariat, sans contrainte réglementaire ou financière. L'adhésion au réseau, libre et gratuite, est formalisée par la signature d'un acte d'engagement.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- approuve l'adhésion à la charte du réseau espèces exotiques envahissantes des Pays de la Loire,
- autorise Monsieur le Président à signer l'acte d'engagement à la charte ainsi que tout document administratif y afférent.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Au registre sont les signatures, Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance,

Lucien PRINCE

Hervé BESSONNET

Le Président,